

MAIRIE 4 RUE DU BOURG

03340 LA FERTE-HAUTERIVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation

2 DECEMBRE 2010

Date d'affichage

15 DECEMBRE 2010

Objet de la délibération

MISE A NIVEAU
DE LA RCEA

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 22/12/2010

et publication ou notification

du 04/01/2011

Maire



SARRAZIN Rolande

Signature et cachet

L'an deux mille DIX

et le SEPT DECEMBRE à 20 heures, 30

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Mme SARRAZIN Rolande, MAIRE

Présents : MM. SARRAZIN Rolande, Maire ; GUDIN Bénédicte, 1^{er} Adjointe ; CHARNET Sandrine, 2^e Adjointe ; DODAT Jean-Christophe ; LOUIS Pascaline ; PUYET Michel ; RAYMOND Jean-Guy ; THEUIL Laure-Emmanuelle ; VICTOR Armelle ; ZION Frédéric.

Absents : Excusé : Mr GUESNU Michel, 3^e Adjoint

Secrétaire(s) de séance : Mr DODAT Jean-Christophe

DOCUMENT DÉPOSÉ
LE 22 DEC. 2010 N°
A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.

- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.

- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 - A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.

- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt ...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

JVS-MAIRIE DE LA FERTE-HAUTERIVE

MAIRIE 4 RUE DU BOURG

03340 LA FERTE-HAUTERIVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité :

- L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier

- Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pérenne pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010 - 2014).

- La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement

Le Conseil Municipal s'engage par ailleurs à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de la RCEA.

DOCUMENT DÉPOSÉ
LE 22 DEC. 2010 N°
A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Maire



SARRAZIN Rolande

Signature et cachet